

ATTESTATION ANNUELLE – SYSTÈME D’ADJUDICATION DE LA BANQUE DU CANADA

Conformément au paragraphe 11.2 des *Modalités de participation aux adjudications applicables aux distributeurs de titres d’État et à leurs clients*, qui forment l’annexe A du *Règlement relatif aux adjudications de titres du gouvernement du Canada*, _____, distributeur de titres du gouvernement du Canada¹, certifie par la présente à la Banque du Canada qu’à sa connaissance, pendant la période du 2 septembre 2025 au 31 octobre 2026, aucun renseignement sur les soumissions des clients n’a été échangé entre des utilisateurs du Système d’adjudication de la Banque du Canada (SABC) désignés comme soumissionnant uniquement pour le compte de courtiers et d’autres désignés comme soumissionnant uniquement pour le compte de clients avant la publication des résultats des adjudications.

Les soussignés, soit le chef des titres à revenu fixe chez le distributeur de titres d’État et un représentant autorisé du service de conformité du distributeur, sont dûment autorisés à fournir conjointement la présente attestation au nom du distributeur, et sont tenus de le faire.

En date du ____ jour de _____. _____.

Signature autorisée : _____

Nom (en lettres moulées) : _____

Titre : _____

Numéro de téléphone : _____

Signature autorisée : _____

Nom (en lettres moulées) : _____

Titre : _____

Numéro de téléphone : _____

1. Tous les termes employés dans la présente attestation et qui ne sont pas définis autrement ont le sens qui leur est donné dans le *Règlement relatif aux adjudications de titres du gouvernement du Canada*, selon le cas.